



Hôtel de Ville,
Place Alexis Maiffredi
06670 St Martin du Var

Association pour l'aménagement et l'entretien des sites d'activités de pleine nature, et pour le développement et la promotion de ces activités.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB ESCALE LE 17/06/2025

à 18H00 au gymnase Bréa
(AG statutaire de l'année sportive 2024-2025)

Le président remercie les présents et rappelle l'ordre du jour. Chaque point de l'ODJ est présenté à l'aide de tableaux imprimés, joints en annexe.

Nous remercions tout particulièrement l'ensemble des adhérents présents ce soir.

Une fiche de présence est remplie par les présents et une autre pour les pouvoirs.

1. Rapport d'activité 2024-2025

Le président présente les statistiques en termes d'effectifs et de fréquentation. Il décrit les actions menées par le club au cours de cette année sportive.

Le club propose des cours de tous niveaux d'âge les lundi, mercredi, jeudi ainsi que des séances pour grimpeurs autonomes qui doivent avoir validé le « passeport Bréa », équivalent au module sécurité du passeport escalade orange de la FFME. La répartition et les groupes sont détaillés dans la présentation jointe en annexe. Les parents des enfants du lundi (poussins) souhaitent que l'horaire soit décalé à 17H30, pour permettre aux enfants d'arriver à l'heure. A prévoir pour la prochaine année.

Une ouverture du gymnase le week-end a été assurée par le CT 06 pour 10 dates pour les grimpeurs autonomes. ESCALE a de plus réservé 2 demi-journées de samedi pour des séances supplémentaires encadrées par un moniteur professionnel.

Concernant les compétitions, le club a assuré les inscriptions aux 4 manches du challenge Bérhault ainsi que l'encadrement par un moniteur. A noter que les parents notamment des petits, ont trouvé dommage que le moniteur habituel ne soit pas présent pour toutes les compétitions. A revoir pour la prochaine année.

2. Rapport financier 2023-2024

Le président présente et commente le rapport financier, joint en annexe .

Ont été inclus dans les dépenses du rapport financier 2024-2025 l'estimation des dépenses d'encadrement et le reste à payer pour les mois de Mai et Juin 2024.

Au total le bilan est déficitaire de pratiquement 10 000 €, dont plus de 3000 € de dépenses récurrentes.



Hôtel de Ville,
Place Alexis Maiffredi
06670 St Martin du Var

Association pour l'aménagement et l'entretien des sites d'activités de pleine nature, et pour le développement et la promotion de ces activités.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB ESCALE LE 17/06/2025
à 18H00 au gymnase Bréa
(AG statutaire de l'année sportive 2024-2025)

Après discussion, **le rapport financier est voté.**

3. **Projet d'activité & budget prévisionnel & cotisations 2025-2026**

Le président propose que ces trois points fassent l'objet d'un vote unique. Les cours sont maintenus comme en 2024/2025. Le planning de cette année est maintenu, hors décalage de 30 mn le lundi soir.

Le dispositif compétition de cette année est reconduit, mais à revoir pour l'encadrement.

Pour l'année 2025- 2026, le débat est ouvert sur différents sujets :

- La nécessité de ré équilibrer le budget de fonctionnement pour la prochaine année avec différentes mesures :
 - o Suppression des heures de coordination de Martin, plus de 1100 € pour l'année écoulée dont la pertinence n'a pas été avérée
 - o Augmentation de l'ensemble des cotisations de l'augmentation des licences soit 15 € pour 2025/2026 (10 € de part nationale, 4 € de part régionale et 1 € de part départementale.
 - o Augmentation en plus de la part club pour les cours 60€ adultes du jeudi/30 € jeunes/20€ ados. Les tarifs des cours adultes débutants sont maintenus, car les cours sont de 1H30 au lieu de 2H.

Les membres présents demandent s'il serait possible de prévoir, avec les autres clubs, l'ouverture de voies supplémentaires, mais par des ouvreurs différents des ouvreurs habituels (notamment des ouvreurs professionnels), pour avoir d'autres typologies de voies. Le club pourrait en financer une partie (en dépenses exceptionnelles), en lien avec le CT06 et les autres clubs. A noter que lors de la réunion, du 16 juin, de la Commission Bréa du CT06, le CT a bien rappelé qu'à la demande du département l'accès au gymnase ne pouvait être autorisé que pour les salariés du CT06 et le responsable de l'équipe départementale.

Pour ce qui concerne le fonctionnement du week end, le CT 06 ouvrira le gymnase aux autonomes des différents clubs sur une dizaine de dates comme l'année passée. Le club ESCALE va réserver 2 demi- journées de samedis, encadrées par un moniteur. A noter une demande pour que les ½ journées du club, soient mieux utilisées, notamment pour le passage des passeports pour les autonomes du club. Prévoir une information des adhérents en amont.

Le **projet de budget** est présenté et fourni dans les annexes. Le projet de budget 2025 est approuvé à l'unanimité.



Hôtel de Ville,
Place Alexis Maiffredi
06670 St Martin du Var

Association pour l'aménagement et l'entretien des sites d'activités de pleine nature, et pour le développement et la promotion de ces activités.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB ESCALE LE 17/06/2025

à 18H00 au gymnase Bréa
(AG statutaire de l'année sportive 2024-2025)

4. Organisation pour l'année prochaine

Le club sera présent à la journée des associations de Saint Martin du Var le Samedi 6 Septembre.

Des fiches de préinscriptions seront adressées courant Juillet de façon à anticiper l'organisation des groupes et faciliter les inscriptions.

Les inscriptions se feront pour les cours et les autonomes du lundi 8 septembre au jeudi 11 septembre, tous les soirs au gymnase à partir de 17H. Les deux premiers jours sont réservés aux adhérents préinscrits. Un appel aux bénévoles pour venir aider sera fait comme les autres années.

5. Election du conseil d'administration

L'ensemble des membres du bureau actuel, hors Fabrice Mauge, se représentent (Francois Le Balle, Christian Ravera, Eric Relevat, Guilhem Layrisse, Yvette Lartigau). Aline Baillot se présente en tant que secrétaire adjointe. L'ensemble des personnes ci-dessus sont élues à l'unanimité.



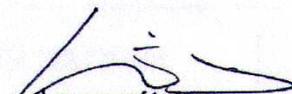
Hôtel de Ville,
Place Alexis Maiffredi
06670 St Martin du Var

Association pour l'aménagement et l'entretien des sites d'activités de pleine nature, et pour le développement et la promotion de ces activités.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB ESCALE LE 17/06/2025

à 18H00 au gymnase Bréa
(AG statutaire de l'année sportive 2024-2025)

La secrétaire	Le président :
---------------	----------------


La secrétaire
Yvette LARTIGAU

Le président
François LE BALLE

